

SCI Michel THOMAS - contact

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: jeudi 21 septembre 2023 15:01
À: SCI Michel THOMAS - contact
Cc: Cabinet TROUVIN
Objet: SCI MICHEL THOMAS / PLATEFORME DU BATIMENT

Bonjour Monsieur THOMAS,

J'ai pu faire le point avec Messieurs DORBEAUX et RENAULT du Bureau B3E et il en résulte que :

- 1) Le syndic n'a toujours pas payé la facture d'acompte d'un montant de 2.232,00 € TTC, adressée par B3E qui, de ce fait, n'a pas poursuivi ses diligences à date : il est donc urgent de faire procéder au règlement de cette facture par le syndic
- 2) B3E m'indique que son intervention pourrait dès lors se faire selon le planning prévisionnel suivant :

Semaine du 9 octobre : intervention de Monsieur DORBEAUX sur site pour vérifier des métrages et constats sur site

Avant fin octobre : rédaction du cahier des charges

Novembre : consultation des entreprises

Début décembre : démarrage des travaux

Par ailleurs, j'ai tenté de contacter Monsieur MANQUAT sur ses téléphones fixes et portables sans succès pour le moment. Je lui ai adressé des messages afin d'être rappelé dès que possible. Je ne manquerai évidemment pas de revenir vers vous dès que j'aurai un retour de sa part.

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris

